



B.P. 42

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 67 76 34

COMITÉ D'ADMINISTRATION N° 8.17

Procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2017

Sont présents :

Guy Mallet, Gérard Russo, Gérard Marieau, Chantal Nué-Morice, Bernard Verez, Antoine Giard, et Philippe Caruel.

Sont excusés :

Claude Gelfmann, Jean-Pierre Domenjoz, Philippe Grand, Claude Bezault, Catherine Metais, Jean-Jacques Regaudie et Jacques Lemoine.

.....

. Approbation du PV N° 7 du 4 septembre 2017

Approuvé à l'unanimité.

. Débriefing sortie CDA du 18 septembre

Bien que moins nombreux que l'année dernière, les résidents du CDA participants ont été enchantés de cette sortie qui s'est déroulée de façon aussi satisfaisante que les années précédentes. 7 bateaux, dont 2 du YCSM y ont participé et embarqué des passagers. Il est souhaitable qu'un compte-rendu et quelques photos de cette manifestation soient envoyés à notre webmaster pour affichage sur le site.

. Sortie Pêche du 13 septembre

Le 8 septembre dernier une vingtaine de membres et amis du CNM se sont rendus sur l'estran pour une pêche aux palourdes. Nous nous sommes retrouvés à l'Anse de Loix, armés de paniers, de petits râteaux et bien sûr d'une réglette permettant de vérifier la maille des palourdes (4 cm). 20 mn de marche pour être à pied d'oeuvre, c'est à dire dans la vase où prolifèrent ces petits coquillages. La récolte fût fructueuse et nous échangeâmes autour d'un verre de l'amitié en bordure de la piste cyclable.

Coquillage à déguster sans modération selon les goûts de chacun: soit crus, soit cuits et farcis ou à la marinière, soit avec des pâtes "alle vongole" (comme en Italie)...

Encore un bon moment partagé !!!

. La soirée SNSM du 11 septembre

18 membres du CNM ont participé à cette soirée qui s'est déroulée de manière sympathique et agréable malgré les conditions climatiques "moyennes" qui ont obligé les responsables à laisser le bateau à quai, la sortie prévue risquant d'être désagréable. Bien assis et bien placés dans le bateau, chacun a passé un agréable moment. 11.000 Euros ont été recueillis par la SNSM, le CNM ayant pour sa part fait un don de 500 Euros en plus des dons individuels.

. 9^{ème} édition Fête du Coquillage : prise de connaissance des résultats avant réunion du comité

La fête du coquillage a dégagé un résultat positif pour le CNM, en partie grâce à la vente des billets de tombola qui a été meilleure qu'en 2016 et malgré un nombre de repas vendus un peu moins important.

Philippe précise que 2 des lots gagnés n'ont pas été pris par leurs bénéficiaires et qu'ils seront donc remis en jeux l'année prochaine lors de la 10^{ème} fête du Coquillage.

Guy propose qu'un don de 500 euros soit fait à l'association des Cols Bleus qui s'est bien impliquée dans l'organisation de cette manifestation.

Un autre de même montant pourrait être fait à la Fondation créée pour la restauration de l'hôtel de Clergeotte (abritant le Musée Ernest Cognacq) qui fait partie du patrimoine de la Commune de Saint-Martin-de-Ré ouvert au public.

Il en sera débattu lors du prochain comité d'administration.

Afin de remercier les associations et les bénévoles qui ont oeuvré pour l'organisation de cette fête, Guy propose d'organiser une soirée cocktail à bord du bateau "Biniou II" qui pourrait être privatisé pour cette occasion. La date retenue est le 29 novembre à 19 h au bateau. Confirmation sera envoyée par mail.

. Suivi du programme 2017

Sur le programme des manifestations 2017 restent à effectuer la soirée Beaujolais prévue à la casemate le samedi 25 novembre à 19 h (participation 5 € par personne) et la soirée Sagittaire prévue au restaurant "Le Bistrot du Marin" le dimanche 3 décembre à 19h30.

. Le point financier

Tout va bien. Quelques rentrées d'argent à recevoir et quelques factures également.

. Notre site

Y envoyer des photos et compte-rendu des sorties et de la fête du coquillage.

. Planning "Tavernier"

Rien à signaler à ce sujet, notre tavernier et son épouse étant toujours aussi bons et efficaces dans leurs prestations.

Prochaine réunion du C.A.

La prochaine réunion du Comité d'Administration est fixée le lundi 20 novembre 2017 à 18 heures, à la casemate.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 h 15.